



Direction

Référence : EAU-AUT-25-0689  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville  
d'Esch-sur-Alzette  
Place de l'Hôtel de Ville  
L-4002 Esch-sur-Alzette

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage final Art. 24 §2

|              |   |
|--------------|---|
| Requérant(s) | Luxembourg Institute of Science and Technology  |
| Objet        | Gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'un laboratoire de recherche à Esch-sur-Alzette |
| Localité(s)  | Esch-sur-Alzette  |
| Commune(s)   | Esch-sur-Alzette  |

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés